

Aux membres de l'Association des
Secrétaires des Conseils Communaux
et Généraux vaudois (ASCCGV)

Etoy, le 18 août 2021

Concerne : **rapport financier 2020-2021 de l'ASCCGV**

Mesdames et Messieurs les membres de l'ASCCGV,

Au cours de l'exercice écoulé, notre Association a réalisé un déficit net de **564.30 fr.** Celui-ci était attendu considérant les dépenses que nous avons engagées pour notre nouvelle identité visuelle (nouveau logo, nouvelle police d'écriture, mise à jour du site internet, etc.) et l'acquisition d'objets promotionnels (roll up, cartes de visites, flyers). Une partie de ces frais s'explique également par le fait que nous avons dû entreprendre une campagne marketing postale à la suite de l'ouverture de l'Association aux secrétaires de Conseil généraux afin de nous faire connaître.

Les produits sont composés, en majorité, des cotisations annuelles payées par nos membres, avec une augmentation significative **(+18%)** constatée en comparaison de l'exercice précédent. Nous comptons désormais **71 communes membres** ce qui constitue un nouveau record. Les charges courantes sont stables et orientées en grande partie vers le site internet de l'Association.

Le total du bilan se monte à 19'099.35 fr. L'actif est essentiellement composé de liquidités permettant à l'Association de financer son activité courante et de développer ses projets de formation.

En l'absence de dettes, excepté un passif transitoire de 65 fr., les fonds propres de l'ASCCGV se montent, au terme de cet exercice, à 19'034.35 fr. La santé financière de notre Association demeure ainsi solide.

Un mot s'agissant de l'exercice financier à venir : celui-ci sera vraisemblablement également déficitaire (un déficit toutefois contrôlé) en raison des coûts relatifs aux deux sessions de formations initiales intervenues durant l'été 2021. Le comité a fait le choix de ne pas répercuter l'entier du coût sur les participants dans un but promotionnel et de

mise en valeur de notre association. A terme, l'objectif est bien entendu de couvrir les coûts par le produit des cotisations et de facturer la formation aux secrétaires non membres souhaitant y participer.

Dans ces circonstances, le Comité invite l'Assemblée à approuver les comptes 2020-2021 et d'en donner décharge au Comité et à sa trésorière.

Pour l'ASCCGV
La trésorière


Fanny Gantin